



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 42864

Texte de la question

M. Franck Reynier interroge M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur les orientations du Gouvernement en matière de politique de la jeunesse. Le comité interministériel pour la jeunesse s'est réuni le 30 janvier 2009, pour la première fois depuis 18 ans. Il ressort de cette réunion que la future politique de la France en matière de jeunesse doit être fondée sur la volonté de développer l'autonomie des jeunes. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les piliers de cette politique et l'informer des réalisations à venir en la matière.

Texte de la réponse

Le 9 mars 2009, le haut-commissaire à la jeunesse a installé la commission sur la politique de la jeunesse qui réunit partenaires sociaux, organisations étudiantes, collectivités territoriales, associations, parlementaires, jeunes et acteurs des politiques de la jeunesse. Cette commission a pour objectif d'élaborer une nouvelle politique plus cohérente visant à favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes. Le concept de l'autonomie se traduit par « la possession d'un emploi stable, d'un logement indépendant, des revenus essentiellement tirés de l'activité ». La commission va expérimenter des dispositifs innovants et refonder une politique de la jeunesse basée sur les piliers suivants : formation, orientation, ressources et résidence, citoyenneté et culture, emploi et santé (FORCES). La commission s'appuiera sur six groupes de travail : ressources des jeunes ; emploi et formation ; orientation ; logement et insertion sociale ; santé ; citoyenneté. Dans le même temps, d'autres groupes spécifiques continueront le travail déjà entamé sur le développement des écoles de la 2e Chance, le service civique, l'encadrement des stages et les programmes expérimentaux. Les propositions de la commission feront l'objet de la publication, au mois de mai 2009, d'un livre vert qui sera soumis à une large concertation menée sur Internet et par le biais de rencontres locales.

Données clés

Auteur : [M. Franck Reynier](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42864

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1743

Réponse publiée le : 26 mai 2009, page 5175